Un homme jugé pour incitation au terrorisme sur Telegram

30/09/2016 à 8h19



Le procès d'un homme de 29 ans s'ouvre aujourd'hui pour "*provocation à un acte de terrorisme au moyen d'un service de communication en ligne*".

Il aurait incité via l'application de messagerie Telegram une personne à partir en Syrie et une autre à commettre un attentat. L'accusé dément toute intention terroriste, son avocat parle d'un jeu idiot.